

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eclipse solaire le 21 août : des consignes pour l'observer en toute sécurité

Une éclipse partielle du Soleil (degré d'obscurité de 70%) sera visible en Martinique le 21 août 2017 entre 14h et 16h. L'observation d'un tel événement nécessite impérativement de se protéger les yeux, avec des lunettes de protection spéciale afin d'éviter toute lésion oculaire.

L'ARS Martinique rappelle les risques et moyens de prévention.

Des dangers pour vos yeux

L'observation d'un tel phénomène, à l'œil nu ou avec des instruments inadéquats, peut entraîner des effets irréversibles et conduire à une altération définitive de la vue.

Les risques ophtalmiques auxquels expose une observation directe du soleil, sont de deux natures :

- lésions cornéennes à type de kératite, liées essentiellement aux ultraviolets, douloureuses mais réversibles en quelques jours ;
- lésions rétiniennes, plus ou moins graves, de type de brûlures rétiniennes. Elles peuvent se développer de façon insidieuse sans que l'observateur ne ressente aucune douleur ni symptôme.

Les enfants sont particulièrement concernés par ces risques et le caractère partiel de l'éclipse la rend aussi dangereuse qu'une éclipse totale.

Protégez-vous : Munissez-vous de lunettes spéciales

Vos lunettes de soleil ne sont pas des lunettes de protection !!! En aucun cas le soleil ne doit être observé avec des instruments d'optique (jumelles, appareil photographique, lunettes 3D etc.) ni avec des moyens de protection de fortune, comme des verres fumés, les films radiologiques dont le niveau de protection est très insuffisant.

Pour observer cet événement dans de bonnes conditions de sécurité, **il est indispensable de se munir de lunettes spéciales de protection (homologuées marquage CE) complètement opaques à la lumière normale.**

L'Agence Régionale de Santé de Martinique recommande aux personnes souhaitant observer dans de bonnes conditions l'éclipse partielle de soleil du 21 août prochain :

- de se munir de moyens de protection adaptés pour une observation directe du soleil. Vous pourrez vous les procurer auprès des pharmacies d'officine et de certains opticiens.

Il convient également de manipuler ces lunettes avec précaution afin d'éviter de dégrader leur surface. Des filtres endommagés, rayés ou perforés ne doivent pas être utilisés.

- **Il est impératif de ne pas réutiliser des lunettes anciennes.**
- Il est également conseillé de limiter à quelques minutes les observations du soleil et d'effectuer un temps de pause entre deux observations afin de reposer les yeux.
- Les parents et les adultes encadrant des enfants doivent particulièrement veiller à ce que ces derniers suivent les recommandations sanitaires énoncées ci-dessus afin de prévenir le risque de lésions oculaires.

Si vous notez une diminution de l'acuité visuelle, dans les heures qui suivent l'observation de l'éclipse solaire sans moyen de protection adapté, consultez rapidement un médecin généraliste ou un ophtalmologiste pour obtenir un avis médical.

Contact PRESSE :

- ➔ Stéphanie CHARLES- 06 96 23.68.63
- ➔ Dimitri ZECLER - 06 96 29.22.61